



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{em} paiz du Morbeian



Décembre 2020. **LETTRE
D'INFORMATION
PAUL
MOLAC**

PERMANENCE
26 Place de la Mairie
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE
126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

**Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputé o tous les jours**

**Apprendre à maîtriser et à vivre avec
la Covid-19**

Voilà maintenant 9 mois que nous vivons avec ce virus. Il est dangereux et nous avons vu pour les mois de mars et d'avril dernier une augmentation de la mortalité globale en France. Il est donc nécessaire de se protéger pour soi-même et pour les autres. Un certain nombre de décisions du Gouvernement étaient donc les bienvenues en particulier lors du premier confinement. A l'époque le virus était nouveau et les médecins étaient relativement démunis. Cependant, on peut s'interroger à la fois sur les mesures et sur la façon dont elles sont appliquées. J'ai d'ailleurs interrogé le gouvernement sur sa méthode le 3 novembre dernier en lui indiquant que certaines mesures étaient manifestement in comprises.

Il convient en premier lieu de dire que si l'épidémie reste dangereuse, elle n'est pas du niveau des pandémies type peste, choléra ou encore Ebola. La maladie touche cependant beaucoup, mais pas uniquement, les populations dites à risques. En fait, le premier confinement a été rendu nécessaire par le manque de moyens (lits, masques, protections diverses). Ensuite, la gestion de la crise a un côté disproportionné voire incompréhensible.

Comment expliquer la fermeture des petits commerces qui respectaient un protocole strict, alors que les supermarchés étaient ouverts ? Comment expliquer aussi la jauge de 30 personnes par église pour les offices à la fois dans les grandes cathédrales et les petites églises ? Que dire de ces dérogations que vous signez vous-même ? De nombreuses décisions sont hors-sol, prises dans des cabinets parisiens sans connaissance de terrain, elles reflètent plus les préjugés de leurs rédacteurs que la réalité de terrain. Trop de normes tuent la norme ...

Il existe bien un problème de méthode. Le Gouvernement ne fait pas confiance aux Français et privilégie l'observance d'une norme même si son efficacité dans la lutte contre le virus est largement sujette à caution. Il faudrait au contraire que les mesures soient adaptables par les élus locaux en fonction des territoires et de la densité de population. Globalement les Français restent respectueux des consignes et les contrevenants, il y en a toujours quelques-uns, sont peu nombreux. Le Gouvernement devrait chercher à associer les citoyens et les élus locaux à la gestion de cette crise, c'est bien dommage car les mesures seraient mieux comprises, mieux adaptées et donc plus efficaces.



Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

La crise de la Covid-19

ECONOMIE - Mon soutien aux filières les plus touchées

La crise sanitaire devient une crise économique. Dans ce contexte inédit, le Gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises. Globalement très bien venues, celles-ci ne sont pas toujours adaptées à la réalité économique de certaines filières. Aussi, j'ai relayé les préoccupations portées par de nombreuses professions :

Brittany Ferries

Dès septembre, j'ai interrogé le Premier ministre sur les mesures que le Gouvernement comptait prendre pour sauver l'entreprise. [Voir la vidéo.](#)

Voyagistes

J'ai interpellé le Gouvernement sur les graves difficultés engendrées par la pandémie du Covid-19 pour les agences de voyage dont l'activité est quasi à l'arrêt depuis mars. [Lire ici.](#)

Spectacle vivant et pyrotechnie

Je me suis fait le porte-voix du [spectacle vivant](#) et des [professionnels de la pyrotechnie](#), dont l'activité est au point mort depuis le premier confinement.

Discothèques

Le milieu de la nuit, durement impacté depuis le début de la pandémie, se plaint des modalités d'attribution des aides. J'en ai fait part au Gouvernement. [Lire ici.](#)

Centres d'accueil

J'ai appuyé la nécessité de soutenir les centres d'accueil et d'hébergement spécialisés dans la réception de groupes scolaires, périscolaires, professionnels, touristiques et familiaux.

[En savoir plus.](#)

Radios associatives

J'ai demandé au Gouvernement d'apporter une aide exceptionnelle aux radios associatives oubliées du fond de soutien dédié aux médias. [Lire ici.](#)

Emplois discontinus

J'ai alerté la Ministre du Travail sur la situation des salariés en contrats à durée déterminée d'usage (CDDU) ou en emplois discontinus. [Voir ici.](#)

Reconfinement : petits commerces et incohérences persistantes

Fin octobre, le président de la République a annoncé le retour du confinement dans toute la France jusqu'au 1er décembre. S'il est allégé par rapport à celui décidé en mars, les crèches, les écoles, les collèges et les lycées restant ouverts, la décision prise par le gouvernement, sans aucune concertation, de fermer les commerces de proximité a suscité beaucoup de mécontentement. D'emblée, avec mes collègues du groupe Libertés et territoires, nous avons attiré l'attention du Premier Ministre sur cette question. ([Lire le courrier](#)). J'ai également profité d'une séance de questions au Gouvernement [pour interpellier directement le Premier Ministre](#) sur des incohérences persistantes et sur la méthode suivie.



Le SOS des petites et moyennes entreprises face à la crise sanitaire

J'ai attiré l'attention du Ministre de l'Économie sur les graves difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises touchées de plein fouet par la crise sanitaire, et en l'occurrence par les conséquences désastreuses de la deuxième phase de confinement. En effet, si, dans un premier temps, les mesures de soutien mises en place par le Gouvernement (Prêt Garanti par l'État (PGE), prise en compte du chômage partiel, mise en place du fonds de solidarité...) ont permis à de nombreuses entreprises de faire face aux difficultés rencontrées au début de l'épidémie, les dispositifs d'aides proposés par l'État depuis l'arrivée de la seconde se révèlent insuffisants à soutenir de nombreux acteurs économiques, comme par exemple, les restaurateurs. [Lire la lettre.](#)

Port du masque obligatoire à l'école pour les enfants de 6-11 ans

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie, le port du masque est devenu obligatoire dès l'âge de 6 ans dans les écoles. En ce sens, j'ai demandé au Ministre de l'Éducation Nationale de revenir sur sa décision. [Lire ici.](#)

Accords du Ségur de la santé : des personnels exclus

J'ai dénoncé auprès du Ministre de la Santé l'injustice dont sont victimes de nombreux professionnels de la santé, exclus des accords du Ségur, et notamment du versement d'un complément de traitement indiciaire accordé aux agents des établissements publics de santé de l'ordre de 183 euros nets mensuels. Effectivement, les professionnels exerçant au sein d'établissements et services du médico-social dans le domaine du handicap comme dans les Instituts médico-éducatifs (IME), Foyers d'accueil médicalisés pour adultes handicapés (FAM) et les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), les personnels des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les agents des Groupements d'intérêts publics (GIP) qui assurent des missions de première importance pour les établissements de santé, comme la restauration ou la blanchisserie, ne sont pas concernés par le Ségur et donc écartés de toute reconnaissance et revalorisation salariale liées au dispositif. [Lire la lettre.](#)

Visite à l'hôpital de Ploërmel



Dans le contexte de crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons, j'ai demandé à rencontrer la direction du centre hospitalier de Ploërmel qui m'a exposé les moyens mis en place afin de faire face à la « deuxième vague » de patients, plus importante que la première. S'en est suivie une rencontre avec les représentants du personnel qui m'ont librement confié leurs difficultés quotidiennes. [En savoir plus.](#)

Bientôt une IRM à Ploërmel

Bonne nouvelle. L'ARS a donné son accord à l'exploitation d'une IRM au centre hospitalier de Ploërmel. « A mon sens, ce n'est que justice ». [Lire l'intégralité de mon communiqué.](#)



Actualités de la circonscription

Carentoir : six hébergements pensés et adaptés au handicap



Six maisons créées pour les personnes en situation de handicap. [Lire ici.](#)

Ploërmel. Le lycée public lancé !



Lancement officiel des travaux du futur lycée public de Ploërmel. [En savoir +.](#)

Béganne : un sacré projet citoyen



A Béganne, l'ébullition citoyenne fait sens autour du parc éolien. [Voir ici.](#)

Octobre rose : elles ont persisté !



Malgré la crise, elles ont continué le combat contre le cancer. [Lire ici.](#)

Un vilain trail à La Roche-Bernard



L'Ultra vilain trail portait bien son nom cette année... [En savoir plus.](#)

Autres thématiques

Proposition de loi Sécurité globale : des atteintes aux libertés



J'ai voté contre la proposition de loi relative à la sécurité globale. D'un côté, si certaines dispositions (peu abordées dans le débat public) sont intéressantes, le défenseur des libertés fondamentales que je suis ne peut accepter les atteintes portées au droit d'informer et à la liberté d'expression. Mes points d'inquiétude : l'usage des drones dans les manifestations et l'article 24 concernant l'interdiction faite aux individus (y compris les journalistes) de diffuser des images des forces de l'ordre. La rédaction est imprécise et peut aboutir à des dérives limitant la liberté d'informer. [En savoir plus.](#)

Instruction à domicile : mon opposition à sa fin annoncée



J'ai interrogé le Ministre de l'Éducation nationale sur de nombreux sujets et fait état de plusieurs problématiques qui me sont remontées au sein de ma circonscription, notamment sur la suppression annoncée par le Président de la République de l'instruction à domicile, à la suite de l'assassinat de Samuel Paty.

Le Gouvernement, pour donner l'impression de lutter contre le fanatisme religieux, confond l'instruction qui est obligatoire avec la scolarisation. Je considère qu'il s'agit là d'une liberté fondamentale. Le Gouvernement entend lutter contre un vrai problème avec des mesures inadaptées. Le nombre d'enfants qui sont déscolarisés pour des raisons religieuses serait compris entre 1000 et 2000 enfants sur 50 000 enfants concernés. On voit bien que la mesure est disproportionnée. [Voir ici](#)

Prolongation de l'Etat d'urgence : des libertés mises en cause

Début octobre, nous avons discuté d'un texte relatif à la « prorogation du régime transitoire institué à la sortie de l'état d'urgence sanitaire ». Ce n'était en réalité ni plus ni moins que la volonté du Gouvernement de prolonger un régime d'état d'urgence voté en mars dernier jusqu'au 1er avril 2021. Or, le pouvoir exécutif dispose de tout l'arsenal juridique nécessaire afin de faire face à la pandémie, afin de prendre des décisions proportionnées et motivées dans l'intérêt de la population.



Ce que nous n'acceptons pas, ce sont cet ensemble de mesures non concertées, non coordonnées, qui mettent en cause les libertés publiques et les libertés individuelles, comme le droit de manifester ou le droit de réunions. Libertés auxquelles je suis grandement attaché. C'est pourquoi j'ai milité pour que la prolongation de l'Etat d'urgence se fasse par étape, et toujours en consultation avec le Parlement. [Lire ici.](#)

Audition de la contrôleur générale des lieux de privation de libertés

A l'occasion de sa prise de fonction, j'ai eu l'opportunité de participer à l'audition de Dominique Simonnot. Les conditions de détention en prison ou en centre de rétention font l'objet pour moi d'une attention particulière, tant la France est souvent pointée du doigt pour ses manquements. Retrouvez mon intervention [ici.](#)

A retenir aussi...

-J'ai attiré l'attention du Ministre de l'Éducation Nationale sur la nécessité de conforter [la place du sport à l'école](#) mais également sur les [modalités d'accueil et d'encadrement des sourds et déficients auditifs](#) scolarisés en France.

- J'ai demandé au Ministre de l'Agriculture d'ouvrir les aides à l'achat de matériel écologique aux ETA et CUMA. [Lire ici.](#)



Visites d'entreprises

« Les Celluloses de Brocéliande » fabriquera 300 millions de masques par an.

Les Celluloses de Brocéliande a lancé cinq lignes de production de masques FFP2 et chirurgicaux en vue de reconstituer le stock stratégique de l'Etat.

Objectif : fabriquer 300 millions de masques par an.

Cette nouveauté a piqué ma curiosité et amené à visiter l'usine qui ne comprend pas moins de 35 000m² couverts. C'est Patrick Viseux, directeur du site, accompagné de Bernard Le Callonnec, responsable production, qui s'est chargé de m'accueillir. D'emblée, le directeur est revenu sur l'historique et les évolutions marquantes de l'entreprise, filiale d'Agromousquetaires... [En savoir plus.](#)



L'entreprise Labbé-Rotiel s'adapte sans cesse à la demande

Lorsque je l'avais rencontré, l'an dernier, au Space à Rennes, j'avais promis à Gilles Lec'hvien directeur général du constructeur Labbé Rotiel, d'aller visiter les ateliers à Augan. C'est désormais chose faite !

Coup du sort, 2020 n'est pas une année anodine pour l'entreprise. Elle rime avec le 40^e anniversaire de l'établissement créé par Messieurs Rotiel et Labbé dans le bourg d'Augan en 1980. A l'époque, sa spécialité est double : la revente et la construction de machines et d'outils agricoles, en particulier axées sur le travail du sol. Très vite, l'entreprise familiale se fait un nom, et dès 1985, elle s'installe sur le parc d'activités du Charbon Blanc... [Lire la suite.](#)



Portrait du mois

Nathalie Gayet, une librairie pour créer du lien autour des mots

En septembre a ouvert, au cœur de Ploërmel, une librairie généraliste indépendante : La Canopée. Nathalie Gayet, à sa tête, est revenue à ses premières amours professionnelles avec ce projet, tout en renouant avec ses racines bretonnes, puisqu'une partie de sa famille vit dans les Côtes-d'Armor. Elle offre à Brocéliande, côté Morbihan, un nouveau point de rencontre culturelle, et s'enthousiasme déjà de mille idées.

Du livre côté édition au livre côté librairie

Le projet de librairie de Nathalie Gayet tient du retour aux sources comme du rêve réalisé. « J'ai suivi une formation initiale dans l'édition, à l'école Estienne, à Paris. J'ai décroché mon premier emploi dans une petite maison indépendante : les éditions Séguier. Le livre a toujours tenu une place importante dans ma vie. » Dix années s'écoulaient et, avec son époux, elle décide de quitter la capitale. Professionnellement, elle s'oriente alors vers un autre de ses centres d'intérêt, le social. « Je gardais bien en tête l'idée d'un jour revenir au livre, mais il fallait un ali-



Nathalie Gayet a ouvert, au cœur de Ploërmel, une librairie généraliste indépendante.

gnement des planètes, entre mes enfants, le travail... Il est venu ».[...]

Une librairie et un salon de thé

C'était il y a un an. Nathalie quittait son poste et se consacrait à son double projet de retour au livre et de retour en Bretagne. [...] Connaissant déjà Ploërmel, qu'elle sait sans librairie indépendante depuis de nombreuses années, elle décide d'y installer son commerce. Nathalie a vite été séduite par la boutique, rue des Herses, offrant une vaste surface, un jardin extérieur, et se situant dans le cœur de ville.

A l'ouverture, tout était prêt: la librairie, avec ses livres en place, et le salon de thé. « J'ai deux passions dans la vie : les livres et le thé. Se poser avec un bon livre et un bon thé, c'est indissociable. J'ai voulu proposer cet espace pour amener de la convivialité. » [Lire la suite...](#)

Métiers du livre. Durant le reconfinement, j'ai défendu l'idée d'élargir le dispositif de prise en charge des frais d'expédition mis en place par l'Etat en faveur des libraires indépendants aux indépendants du livre dans leur globalité.

[En savoir plus.](#)

